



Division de la gestion administrative et financière (DFAM)

Sous la supervision de la Haut Commissaire Adjointe, la Division de la gestion administrative et financière (DFAM) est responsable de la préservation des ressources financières du HCR ainsi que de la préparation des rapports financiers. En tant que responsable du contrôle interne, la Division met en place et gère les systèmes administratifs et financiers, les politiques et procédures de manière à favoriser une utilisation optimale et transparente de ces ressources.

La Division fournit des conseils et veille au respect global par le HCR des règles et réglementations financières et mène les contrôles internes apparentés. Elle est aussi responsable de la préparation des rapports financiers annuels du HCR. Elle élabore les politiques et orientations financières ainsi que les rapports de gestion et les analyses comptables, afin d'aider à une prise de décision sur l'utilisation optimale des ressources. Son but est de renforcer les capacités de gestion financière des opérations et du Siège. La Division gère également les services et processus de prestations de services liés à la gestion des installations, du parc automobile mondial, des actifs et des voyages. Elle joue également un rôle clé dans les efforts du HCR pour améliorer les mécanismes de contrôle, les capacités de prévention et de détection des fraudes ainsi que pour faciliter la préparation et la réactivité du HCR en matière d'audit.

Le contrôle financier et les orientations financières des opérations sont assurés par les contrôleurs régionaux. Tout en rendant compte aux Directeurs des Bureaux régionaux, les contrôleurs régionaux entretiennent une relation étroite avec la Division, ce qui permet de recevoir un retour d'information constant et constructif des opérations, qui facilite à son tour la capacité de la Division à remplir son mandat.

Le Directeur de la Division assume aussi les fonctions de **Contrôleur** de l'Organisation. Le Directeur de la Division rend compte de manière générale à la Haut Commissaire adjointe. En sa qualité de Contrôleur et en vertu de l'application du règlement financier, il rend aussi compte directement au Haut Commissaire. Conformément à ce règlement, le Contrôleur est chargé d'établir et de maintenir des contrôles internes pour assurer l'intégrité financière de l'Organisation. Le Contrôleur est membre du Conseil de planification et de gestion des ressources et exerce également les fonctions de Président du Comité des marchés du Siège (HCC), entre autres.

Structure organisationnelle

La Division est composée du Bureau du Contrôleur, du Service des finances mondiales, du Service de la trésorerie et des liquidités ainsi que du Service de la mobilité et des infrastructures mondiales.

Le **Bureau du Contrôleur** aide le Contrôleur pour la gestion globale de la Division. La Section de la gestion stratégique et d'appui au terrain (SMFSS) aide le contrôleur à améliorer la capacité de gestion financière du HCR en assurant la mise en œuvre efficace et réussie d'initiatives relatives à la gestion

et au contrôle financiers dans toute l'organisation, notamment l'élaboration et la supervision des communications et le développement de formations sur la gestion financière et d'autres sujets s'y rapportant.

L'Unité financière et administrative veille à fournir un soutien unifié et cohérent à l'ensemble de la Division en matière de gestion budgétaire et financière, de ressources humaines déléguées, de processus de passation de marchés et d'administration générale.

Le **Contrôleur adjoint** qui relève directement du Contrôleur, assiste et représente le Contrôleur dans l'exercice des responsabilités de la Division pour toutes les questions de gestion financière, notamment pour les contrôles internes, les rapports financiers, les services financiers, la politique et dans le cadre du contrôle financier interne.

Le **Service des finances mondiales (GFS)** qui est placé sous la responsabilité du Contrôleur et est supervisé directement par le Contrôleur adjoint, comprend les sections suivantes à Genève et à Budapest : la Section de la comptabilité et des finances, la Section de l'administration du système, la Section de la coordination des politiques et des audits ainsi que le Secrétariat du Comité des marchés du Siège.

La Section de la comptabilité et des finances (AFS), basée à Budapest, est responsable de la tenue, des contrôles, de l'analyse des informations et de la rédaction des rapports sur la gestion financière prévus par les statuts et utilisées dans divers rapports du HCR. AFS supervise les processus comptables et prépare les états financiers du HCR, notamment les états financiers annuels et les rapports aux donateurs. Elle s'emploie à garantir leur conformité avec les règles des Nations Unies, le règlement financier du HCR et les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et veille à renforcer la qualité et le contrôle de la gestion financière dans l'organisation. Elle s'occupe également du traitement des transactions et des services de paiement pour un nombre grandissant d'opérations en vue d'améliorer encore la rapidité et l'efficacité de ces processus.

La Section de l'administration du système (SAS), basée à Budapest et Genève, fournit des services d'appui sur les systèmes financiers et veille à ce que le système ERP du HCR et d'autres solutions numériques soutenant le travail de la Division en ce domaine restent pertinents, opérationnels, efficaces et conformes au cadre de contrôle interne financier (FICF) actuel et au plan de délégation des pouvoirs (DOAP). La section contribue aux processus réguliers de clôture financière mensuelle et annuelle et soutient les solutions pour établir les rapports financiers.

La Section de la coordination des politiques et des audits (PACS) basée à Genève contribue à l'élaboration des politiques et des stratégies de l'organisation concernant la gestion financière, comptable et administrative, ainsi que le cadre général de contrôle interne. La section fournit également des conseils et des orientations aux bureaux du HCR dans le monde entier sur des questions liées à ces politiques. La section est également responsable de la coordination de toutes les questions d'audit externe et agit en tant que point focal au sein du HCR pour les relations avec le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies (BoA). En étroite collaboration avec la Division des relations extérieures et le Service des affaires juridiques, elle fournit l'approbation de la Division sur les accords de financement, en particulier lorsqu'il y a un écart par rapport aux clauses financières standard ou lorsqu'il existe des exigences ou des clauses spécifiques ayant des implications financières.

Le Comité des marchés du siège (HCC) basé à Genève examine les contrats du HCR d'un montant important afin d'assurer leur conformité avec les règles et règlements. Il dirige l'examen et le développement d'actions visant à améliorer les processus de travail du Comité pour une prestation de services efficace. Il consolide le rapport annuel du HCC, des comités régionaux, sous régionaux et locaux et fournit un soutien et une formation aux collègues du siège ou des opérations sur les comités des contrats du siège, régionaux, sous régionaux et locaux.

Le **Service de la trésorerie et des liquidités** (TCS) basé à Genève rend compte au contrôleur. Le Service assure le leadership en matière de gestion de la trésorerie et des risques financiers. Il évalue l'exposition aux risques de trésorerie à l'échelle mondiale, définit les mesures d'atténuation, l'application des meilleures pratiques de gestion de la trésorerie mondiale en matière de gestion des liquidités, des devises et des investissements, afin de préserver les liquidités de l'Organisation dans le monde entier.

L'Unité de Gestion des risques de trésorerie et des aides en espèces fournit des orientations politiques intégrées pour la mise en œuvre de la gestion de la trésorerie de base et sur les systèmes intégrés des interventions en espèces (CBI), leurs processus et procédures opérationnelles standard, en fournissant une gouvernance experte pour gérer les risques de trésorerie qui y sont liés. Il s'agit également d'intégrer systématiquement les dispositions requises en matière de trésorerie pour les aides en espèces, de fournir un accès mondial aux écosystèmes financiers mondiaux, d'élaborer la politique financière des aides en espèces en appliquant les meilleures pratiques en matière de gestion de la trésorerie et des liquidités, afin de rationaliser les approches pour la mise en œuvre dans les pays, et également la mise en place de la trésorerie par le biais d'approches plus centralisées grâce au centre dédié « CashHub » basé au siège de Genève.

L'Unité de gestion mondiale des services bancaires et des liquidités assure la gestion quotidienne de la trésorerie et l'exécution des paiements, surveille les performances des prestataires de services financiers du HCR et recommande des mesures si nécessaire. L'Unité travaille en étroite collaboration avec les Bureaux régionaux, les bureaux de terrain et les Divisions du siège pour sélectionner, établir et résilier les accords avec les prestataires de services financiers à tous les niveaux de l'organisation, et communique avec ces derniers pour l'ouverture et la fermeture des comptes bancaires, la désignation des signataires autorisés, ainsi que les modifications des conditions d'exploitation des comptes bancaires et autres correspondances requises pour l'audit et d'autres fins de contrôle. L'unité gère également la réception et le décaissement des fonds pour réapprovisionner les comptes bancaires du HCR dans les régions, et assure la liaison avec l'unité de gestion des devises et des investissements pour effectuer les opérations de change.

L'Unité de gestion des devises et des investissements examine et analyse les tendances et les mouvements sur les marchés financiers mondiaux, en développant des mécanismes pour atténuer l'exposition aux devises étrangères. L'Unité développe et gère également les politiques, les mécanismes et les processus pour les investissements. L'Unité effectue les transactions de change pour les devises requises pour les besoins opérationnels ainsi que pour atténuer les risques de change, et mène également les activités d'investissement avec les institutions financières de contrepartie afin de sauvegarder les fonds du HCR et de maintenir la réserve de fonds nécessaire aux fins opérationnelles, médicales et de prestations du personnel.

L'Unité de conformité avec les sanctions et les dispositifs réglementaires examine et analyse les fournisseurs et autres bénéficiaires de paiements du HCR afin de se conformer aux régimes de sanctions et aux réglementations des Nations Unies et des principaux pays, et effectue un tri des données des fournisseurs par rapport aux listes de sanctions en utilisant une application d'automatisation par des processus robotiques. L'Unité assure le suivi des contreparties internes du HCR et des institutions financières pour les questions liées aux sanctions ainsi que pour fournir les informations requises pour la conformité et répondre aux demandes concernant la connaissance du client. L'Unité donne également des instructions aux institutions financières pour qu'elles exécutent les paiements ayant un lien avec les régimes de sanctions afin de s'assurer que les paiements sont exécutés en conformité avec les régimes de sanctions tout en répondant aux besoins opérationnels pour satisfaire aux obligations de paiement sans délai.

Le **Service de la mobilité et des infrastructures mondiales**, basé à Genève et Budapest est placé sous l'autorité du Contrôleur. Il comprend la Section chargée de la gestion du parc automobile mondial, l'Équipe chargée du parc automobile des Nations Unies, la Section des infrastructures mondiales, la Section des voyages internationaux, l'équipe « Écologie et durabilité » ainsi que le mécanisme de financement vert.

La Section de la gestion du parc automobile mondial (GFM) comprend l'Équipe de gestion du parc automobile mondial et l'Équipe de soutien technologique du parc automobile qui fournissent aux opérations des véhicules légers appropriés, sûrs et fiables en gérant le parc automobile mondial du HCR, notamment par l'acquisition, l'équipement, l'installation, le stockage et l'expédition des véhicules dans le cadre du programme de location de véhicules ; les contrats d'assurance des véhicules et les réclamations ; le déploiement de systèmes de suivi des véhicules et de systèmes de communication ; ainsi que la formation des chauffeurs et du personnel gérant le parc automobile. L'équipe en charge de la sécurité routière travaille avec des partenaires communautaires, partage ses connaissances et promeut les meilleures pratiques en matière de sécurité routière.

L'Unité de gestion globale des actifs (AMU) comprend des équipes de soutien aux opérations et au siège, avec des équipes détachées dans les bureaux régionaux en Jordanie, au Kenya, au Sénégal et au Panama. Elle assure une gestion efficace des biens, installations et équipements (PPE) du HCR et veille à leur conformité avec les politiques, procédures et directives de l'Organisation en matière de gestion des actifs. L'Unité est également chargée de fournir des services d'élimination et de vente aux enchères pour le HCR et d'autres agences dans le monde. L'équipe de l'AMU assure également la livraison et le suivi des inspections de véhicules blindés, la fourniture de pièces de rechange pour ces derniers ; mène des inspections des ateliers de véhicules et apporte un soutien en cas d'incident technique concernant les véhicules pour toutes les opérations.

Le parc automobile des Nations Unies est une initiative de collaboration/partenariat entre le PAM et le HCR, qui repose sur les principes de la réforme des Nations Unies. S'appuyant sur leur expérience combinée, les véhicules sont loués à l'ensemble de la famille des Nations Unies à partir d'un point de contact unique, l'équipe de gestion du parc automobile des Nations Unies.

La **Section des infrastructures mondiales** est responsable de la gestion et de la coordination des services de gestion du bâtiment et des installations au Siège de Genève par l'Équipe des installations du Siège. Elle fournit des conseils aux opérations-pays concernant l'acquisition ou la location de

terrains et de bâtiments par l'intermédiaire de l'équipe de soutien aux installations mondiales. Cette équipe fournit également un soutien technique sur les questions d'ingénierie liées aux projets de propriété, de construction et de location et tient à jour une base de données sur les terrains et les bâtiments du HCR, qu'ils soient en propriété ou en vertu d'accords de droit d'utilisation, ainsi que sur tous les contrats de location. La boutique du HCR soutient les bureaux de pays du monde entier en leur fournissant les articles de visibilité nécessaires à la protection. La boutique fournit également au public des articles promotionnels qui soutiennent et sensibilisent aux problèmes des réfugiés.

La **Section des voyages internationaux** est responsable de la définition de la stratégie, des procédures et des systèmes permettant de fournir des services de voyage efficaces et centrés sur le client dans l'ensemble de l'Organisation. Par l'intermédiaire de son équipe chargée des voyages et des visas, elle soutient les opérations dans la mise en œuvre de la politique des voyages et est responsable de la mise en place des contrats avec les compagnies aériennes et les agences de voyage au niveau mondial. Elle assure également l'administration du début à la fin des voyages officiels en provenance du siège.

L'Équipe de l'écologie et de la durabilité vise à améliorer la propre performance environnementale du HCR et à réduire les émissions de CO₂ du HCR au niveau de ses bâtiments, de son parc automobile et de ses voyages. Il s'agit notamment de mesurer la consommation d'énergie de l'Organisation par le biais de compteurs standardisés, d'établir des rapports environnementaux dans ses opérations-pays et de travailler à la réduction de l'empreinte carbone des activités du HCR. L'équipe mène également une campagne globale de communication, de politique et de changement de comportement pour améliorer l'efficacité énergétique, réduire les déchets et engager l'ensemble du HCR dans les efforts environnementaux. De plus, l'Équipe gérant le mécanisme de financement vert permet au HCR de passer à l'énergie renouvelable grâce à une approche financière innovante.